

Question écrite du 28 novembre 2007 de M. Alexandre Wisard: «Dangers écotoxicologiques liés à l'emploi de l'Ornistéril».

Lors de la séance plénière du mardi 27 novembre, le conseiller administratif Manuel Tornare a affirmé que l'emploi de ce produit pour limiter la prolifération des pigeons en ville de Genève comportait des risques en matière environnementale, ce qui justifiait son abandon.

Je prie donc le magistrat de bien vouloir indiquer sur quelle-s base-s scientifique-s (publications scientifiques reconnues, études universitaires ou des écoles polytechniques) il s'appuie pour justifier l'abandon de ce produit, étant entendu que ses prédécesseurs ont utilisé l'Ornistéril pendant plus d'une vingtaine d'années, entre 1980 et 2000, sans que cela ne semble poser problème.